

SUCO

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'organisme SUCO

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SUCO qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2018 et au 31 mars 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle .

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Jubinville, Charron
Société de Comptables professionnels agréés

Par Pierre Jubinville, CPA, auditeur CA.
Repentigny, Le 23 août 2019

SUCO

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2019

TABLE DE MATIÈRES

| | |
|------------------------------------|----------|
| État des résultats | 1 |
| Bilan | 2 |
| État de l'évolution de l'actif net | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes complémentaires | 5 à 10 |
| Renseignements complémentaires | 11 et 12 |

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|------------------|
| PRODUITS | | |
| Affaires Mondiales Canada (relevé 11) | 4 780 160 \$ | 5 356 285 \$ |
| Gouvernement du Québec (relevé 11) | 457 928 | 267 971 |
| Organismes - pour des projets | 54 367 | 47 273 |
| Dons du public - en espèces | 355 979 | 374 510 |
| Contributions sous forme de services rendus (note 3) | 1 245 342 | 1 777 379 |
| Autres revenus | 26 548 | 17 977 |
| TOTAL DES PRODUITS | 6 920 324 | 7 841 395 |
| CHARGES | | |
| Programmes de développement international | | |
| Coûts directs d'envoi de coopérants | 772 069 | 1 398 445 |
| Contributions sous forme de services rendus (note 3) | 1 245 342 | 1 777 379 |
| Projets de développement international | 3 178 437 | 2 898 744 |
| Bureaux outre-mer (note 13) | 208 548 | 228 299 |
| Direction des programmes (relevé 12) | 701 047 | 655 577 |
| | 6 105 443 | 6 958 444 |
| Programmes au Canada | | |
| Programme d'éducation SUCO | 45 205 | 128 617 |
| Collecte de fonds | 116 429 | 140 485 |
| Direction des programmes (relevé 12) | 162 964 | 163 343 |
| | 324 598 | 432 445 |
| Administration et vie associative | 331 564 | 349 739 |
| Amortissement des immobilisations | 28 239 | 20 400 |
| | 359 803 | 370 139 |
| TOTAL DES CHARGES | 6 789 844 | 7 761 028 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 130 480 \$ | 80 367 \$ |

SUCO

2

BILAN

31 MARS 2019

| ACTIF | 2019 | redressé 2018 |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 2 137 493 \$ | 2 123 554 \$ |
| Dépôt à terme | - | 300 000 |
| Débiteurs (note 4) | 97 474 | 202 485 |
| Frais payés d'avance | 36 765 | 46 435 |
| | 2 271 732 | 2 672 474 |
| Immobilisations nettes (note 5) | 85 385 | 89 823 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 2 357 117 \$ | 2 762 297 \$ |

PASSIF ET ACTIF NET

PASSIF À COURT TERME

| | | |
|--|------------|-----------|
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 115 405 \$ | 99 757 \$ |
| Apports reportés (note 7) | 1 073 467 | 1 624 775 |
| | 1 188 872 | 1 724 532 |

ACTIF NET

| | | |
|--|---------------------|---------------------|
| Actifs nets investis en immobilisations | 85 385 | 89 823 |
| Actif net non affecté | 1 007 421 | 872 503 |
| Affectation d'origine interne (note 9) | 75 439 | 75 439 |
| | 1 168 245 | 1 037 765 |
| TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET | 2 357 117 \$ | 2 762 297 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

| ACTIFS NETS | Non affectés | Investis en immobilisations | 2019 Total | redressé 2018 Total |
|---|--------------|--------------------------------|---------------|---------------------------|
| Solde d'ouverture déjà établi | 393 166 \$ | 89 823 \$ | 482 989 \$ | 402 622 \$ |
| Redressement affecté aux exercices antérieurs (note 8) | 479 337 | - | 479 337 | 479 337 |
| Solde redressé | 872 503 | 89 823 | 962 326 | 881 959 |
| Acquisition d'immobilisations à même l'actif net non affecté | (23 801) | 23 801 | - | - |
| Excédent des produits sur les charges | 158 719 | (28 239) | 130 480 | 80 367 |
| Solde de clôture | 1 007 421 \$ | 85 385 \$ | 1 092 806 \$ | 962 326 \$ |

ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

| | 2019 | 2018 |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Solde au début et à la fin | 75 439 \$ | 75 439 \$ |

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|---|--------------|--------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 130 480 \$ | 80 367 \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie: | | |
| Amortissement des immobilisations | 28 239 | 20 400 |
| Entrées de fonds nettes - Activités de fonctionnement | 158 719 | 100 767 |
| VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT | | |
| Débiteurs | 105 011 | (4 661) |
| Frais payés d'avance | 9 670 | 29 221 |
| Créditeurs et charges à payer | 15 648 | (102 492) |
| Apports reportés | (551 308) | (1 306 145) |
| | (420 979) | (1 384 077) |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS | | |
| Acquisition d'immobilisations | (23 801) | (10 175) |
| | (286 061) | (1 293 485) |
| VARIATION DES LIQUIDITÉS | | |
| | (286 061) | (1 293 485) |
| Trésorerie au début | 2 423 554 | 3 717 039 |
| Trésorerie à la fin | 2 137 493 \$ | 2 423 554 \$ |

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du dépôt à terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 MARS 2019****1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS**

La corporation, constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral, est une oeuvre de charité, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et elle poursuit les objectifs suivants:

En réponse à la mondialisation de l'économie, SUCO propose la mondialisation de la solidarité. Les actions de SUCO s'inscrivent dans la volonté du renforcement de la société civile, du local au global. Par une approche de développement local, de solidarité directe et de démocratisation de la communication, le but de la corporation est de promouvoir les conditions essentielles à la réalisation du développement durable soit l'édification de la démocratie participative et du pouvoir local dans le respect de la diversité culturelle, de l'équité des rapports de genres et de l'environnement. Pour arriver à cette fin, la corporation poursuit les objectifs suivants:

- a) Appuyer les organisations de base qui travaillent dans le but du renforcement de la société civile.
- b) Favoriser le développement des ressources humaines locales par le biais de formations appropriées.
- c) Promouvoir l'appropriation par les populations à la base du développement social et économique.
- d) Promouvoir la communication pour le développement en favorisant la libre circulation de l'information, l'accès aux moyens d'expression et de communication et la mise en place de réseaux.
- e) Favoriser l'engagement de la population dans les actions de développement en réalisant des activités d'éducation du public au Québec et au niveau international.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus d'intérêts sur les fonds affectés aux projets sont ajoutés aux produits affectés aux projets.

Instruments financiers**Évaluation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services

Les coopérants-volontaires ne sont pas rémunérés pour leur travail dans les projets de développement international, ils ne reçoivent qu'une allocation de séjour et de logement. Leur contribution représente la valeur de leur travail non rémunéré. Cette contribution est comptabilisée dans les produits comme "Contributions sous forme de services rendus" et dans les charges sous la rubrique "Contributions sous forme de services rendus".

Conversion des devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et charges de l'état des résultats sont convertis au taux de change du dernier transfert bancaire effectué. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Immobilisations nettes**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants:

| | | |
|-------------------------------------|-------|-----------|
| Équipement et matériel informatique | 30% | dégressif |
| Mobilier et équipement | 20% | dégressif |
| Améliorations locatives | 6 ans | linéaire |

3 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS

La valeur du travail non rémunéré fourni par les coopérants-volontaires s'élève à 1 245 342\$ (1 777 379\$ en 2018), soit 200\$/jour/personne.

| 4 - DÉBITEURS | 2019 | 2018 |
|---|------------------|-------------------|
| Intérêts à recevoir | - \$ | 814 \$ |
| Avance aux coopérants | 3 445 | 11 510 |
| Réclamations TPS et TVQ | 13 357 | 23 791 |
| Avances à justifier par des partenaires-projets | 80 672 | 166 370 |
| | 97 474 \$ | 202 485 \$ |

| 5 - IMMOBILISATIONS NETTES | 2019 | | 2018 | |
|-------------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| CANADA | | | | |
| Mobilier et équipement | 89 247 \$ | 65 451 \$ | 23 796 \$ | 23 528 \$ |
| Matériel et équipement informatique | 137 673 | 128 514 | 9 159 | 9 424 |
| Améliorations locatives | 90 007 | 37 577 | 52 430 | 56 861 |
| TOTAL | 316 927 \$ | 231 542 \$ | 85 385 \$ | 89 823 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

| 6 - CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|------------------|
| Fournisseurs Canada | 30 704 \$ | 5 488 \$ |
| Fournisseurs Outre Mer | 24 276 | 36 568 |
| Salaires et vacances à payer Canada | 60 425 | 57 701 |
| | 115 405 \$ | 99 757 \$ |

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à des programmes spécifiques : projets de développement international et programmes d'éducation.

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------|--------------|
| Apport pour des projets de développement international | 1 073 467 \$ | 1 624 775 \$ |

8 - REDRESSEMENT AFFECTÉ À DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Ce redressement, relatif à une erreur dans l'établissement des apports reportés aux années antérieures à 2018, a pour objet de régulariser une surévaluation des apports reportés à ces dates. En effet, des montants (revenus de gestions, subventions salariales) auraient dû être sorties des apports reportés et inscrits aux produits de ces exercices. Les apports reportés au 31 mars 2017 ont été réduits de 479 337 \$ et le solde de l'actif net à cette date a été augmenté du même montant. Les apports reportés au 31 mars 2018 ont ainsi été réduits du même montant et le solde du début de l'exercice terminé le 31 mars 2018 a été augmenté du même montant. Cette correction n'a eu aucun effet sur l'excédent des produits sur les charges de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

9 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté l'actif net pour une somme de 75 439\$ réparties de la façon suivante:

- 50 000 \$ Fonds de développement
- 25 439 \$ Réserve de rapatriement des volontaires

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

10 ÉVENTUALITÉ

L'organisme garantit le rapatriement de ses coopérants outre-mer. Si, au 31 mars 2019, SUCO devait rappeler tous ses coopérants, il en résulterait un coût de rapatriement de 120 245\$ qui serait imputé à la provision pour le rapatriement sanitaire à l'actif net non affecté.

NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 MARS 2019****11 - ENGAGEMENT**

L'organisme a signé un bail pour ses locaux à Montréal. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faites des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 234 877\$. Les paiements minimum exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

| | |
|-------------|-------------------|
| 2019 - 2020 | 61 536 |
| 2020 - 2021 | 65 003 |
| 2021 - 2022 | 65 003 |
| 2022 - 2023 | 43 335 |
| | <u>234 877 \$</u> |

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de la société au 31 mars 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La société est principalement exposée au risque de crédit par ses avances à des partenaires sur divers projets. Le risque relié à d'autres postes est jugé faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et charges à payer.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La société réalise la totalité de ses projets en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2019, les postes suivants exprimés en dollars canadiens étaient réalisables en devises étrangères :

| | | |
|------------|--------------------------|------------|
| Encaisse | en \$ US | 206 125 \$ |
| | en Francs CFA du Sénégal | 5 824 |
| | en Lempiras du Honduras | 4 290 |
| | en Cordobas du Nicaragua | 1 187 |
| | en Soles du Pérou | 36 150 |
| | en Gourdes d'Haïti | 11 531 |
| Débiteurs | en \$ US | 31 962 \$ |
| Créditeurs | en \$ US | 23 085 \$ |

13 - BUREAUX OUTRE-MER

Les frais de bureaux outre-mer regroupent entre autre les salaires, honoraires, assurance, loyer, électricité, entretien, perdiem, fournitures et autres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------|--------------|
| AFFAIRES MONDIALES CANADA | | |
| -Direction Générale des Amériques FORMAGRO | 2 759 264 \$ | 2 906 929 \$ |
| -Direction générale des Partenariats pour l'innovation dans le développement PCV | 1 649 858 | 2 438 834 |
| -Direction générale des Partenariats pour l'innovation dans le développement PSIJ | 371 038 | 10 522 |
| | 4 780 160 \$ | 5 356 285 \$ |

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

| | | |
|---|------------|------------|
| Programme québécois de développement international | 200 756 \$ | 147 674 \$ |
| Programme de coopération climatique internationale | 145 596 | 54 636 |
| Québec sans frontières | 108 912 | 59 323 |
| Emploi Québec | 2 664 | 6 338 |
| | 457 928 \$ | 267 971 \$ |

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|------------|
| PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL | | |
| DIRECTION DES PROGRAMMES | | |
| Salaires et honoraires | 510 489 \$ | 440 647 \$ |
| Avantages sociaux | 109 847 | 106 286 |
| Coût des locaux | 37 447 | 38 117 |
| Déplacement et frais de séjour au Canada | 6 036 | 7 003 |
| Missions outre-mer | 9 068 | 16 392 |
| Fournitures, photocopies et imprimeries | 13 025 | 12 108 |
| Communications | 1 000 | 1 299 |
| Recrutement et formation des coopérants | 14 135 | 33 725 |
| | 701 047 \$ | 655 577 \$ |

PROGRAMMES AU CANADA
DIRECTION DES PROGRAMMES

| | | |
|-------------------|------------|------------|
| Salaires | 120 059 \$ | 114 802 \$ |
| Avantages sociaux | 26 154 | 31 301 |
| Coût des locaux | 16 751 | 17 240 |
| | 162 964 \$ | 163 343 \$ |